

PAIEMENT DE DIVIDENDES

FINACORP OBLIGATAIRE SICAV

Société d'Investissement à Capital Variable

Agrément du CMF n° 49-2006 du 27 décembre 2006

Siège social : Rue du Lac Loch Ness -1053 Les Berges du Lac- Tunis

L'Assemblée Générale Ordinaire de **FINACORP OBLIGATAIRE SICAV**, tenue le 15 mai 2018, a décidé de mettre en paiement au titre de l'exercice 2017, un dividende de **3,827 dinars** par action.

Ce dividende est payable à partir du **jeudi 31 mai 2018** aux guichets de **FINACORP** intermédiaire en bourse, sis à la rue du Lac Loch Ness, Les Berges du Lac.

Il est réservé aux actionnaires la faculté de réinvestir en actions FINACORP OBLIGATAIRE SICAV le montant de ce dividende dès sa mise en paiement.